

• (9.50 p.m.)

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. Le député d'Assiniboia (M. Douglas) a la parole.

**M. Douglas:** J'invoque la question de privilège, monsieur l'Orateur. Le député prétend que j'ai déclaré que les cultivateurs consentiraient à accepter moins d'argent pour leur blé. J'ai dit que les cultivateurs consentiraient à accepter un peu moins d'argent afin de payer les frais de transport supplémentaires qui pourraient se révéler nécessaires pour amener le blé de...

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** A l'ordre. Le député de Crowfoot (M. Horner) a la parole.

**M. Horner:** Ce n'est pas une question de privilège, monsieur l'Orateur. J'ai dit que le député avait déclaré que les cultivateurs consentiraient à accepter moins d'argent. C'est bien ce qu'il a dit. Je ne sais quelle est la raison qu'il a donnée, et s'il s'agissait des coûts de transport ou d'autres coûts. Quoi qu'il en soit, les cultivateurs recevront moins sous le gouvernement actuel, ne fût-ce qu'à cause du programme d'abandon des embranchements et de l'augmentation du prix du transport. Les cultivateurs devront faire face à ces frais supplémentaires jusque dans la propre circonscription du ministre.

Les cultivateurs ne sont pas prêts à accepter moins d'argent. Beaucoup d'entre eux devront s'y résoudre afin de faire face aux paiements des intérêts qu'ils doivent sur les énormes montants qu'ils ont dû emprunter afin de semer et de récolter leurs moissons, en dépit du fait que ces moissons ne sont pas acheminées sur le marché et que le ministre chargé d'y veiller manque à tous ses devoirs.

Quand le ministre a prononcé son discours, je lui ai demandé depuis combien de temps le comité de coordination avait été créé. Il n'a pas répondu de façon précise; il a déclaré qu'il avait été créé il y a quelque temps. Un comité de coordination a été créé à Winnipeg. Le problème ne se pose pas à Winnipeg, mais à Vancouver. Un comité a été créé à Vancouver, il y a moins de quinze jours, afin de coordonner et de faciliter le transport du grain. C'est déplorable. Il aurait dû être créé il y a longtemps.

Le ministre devrait se rendre à Vancouver et réunir les parties intéressées. Si les compagnies de chemin de fer ont des difficultés à s'accorder, le ministre devrait rencontrer les chefs de ces compagnies et trouver un moyen de faciliter le transport du grain. Des trains chargés de grain sec devraient quitter les

[M. Horner.]

Prairies, le Sud de la Saskatchewan et le Sud de l'Alberta, pour se rendre à Vancouver. Dans cette partie du pays se trouve une énorme quantité de grain qui est normalement acheminée vers Vancouver. Si le problème était réglé, les 33 navires qui se trouvent là-bas pourraient être chargés de grain sec, apporté par ces nombreux trains. Ensuite, nous pourrions continuer notre programme d'assèchement du grain humide. En dépit de ce problème, tout ce qu'on entend c'est quelqu'un qui demande: «Quelle est ma tâche?». Les gens qui devraient s'occuper de régler le problème ne savent pas de quoi ils retournent. En pareil cas, comment peut-on attendre des initiatives du ministère qui doit régler le problème?

Le ministre de l'Agriculture (M. Olson) est là assis, taciturne et renfrogné, souhaitant que le problème relève de son ministère. Mais le premier ministre (M. Trudeau) ne se fie pas à lui non plus. «Non, dit-il, nous ne pouvons le charger de pareille responsabilité, il a déjà bien assez du problème du lait». Il est peut-être plus au courant, car il est de l'Ouest canadien. Je doute de sa perspicacité aussi, mais je prie le premier ministre de lui donner la chance de faire ses preuves à la tête de la Commission du blé. Le député de Saskatoon-Humboldt (M. Lang) ferait peut-être même mieux l'affaire. Certes, si ces ministres savaient ce qu'ils ont à faire, ils auraient assez de cran pour le faire.

Le premier ministre ne fait pas son devoir en ignorant un problème si important pour une grande partie de la vie économique du Canada occidental. Il a remis le problème entre les mains d'une personne qui est très aimable, très agréable, mais qui n'entend goutte au problème qu'il devrait résoudre. Le premier ministre ne peut certainement pas dire qu'il remplit bien sa tâche lorsqu'il permet à cette situation de s'éterniser.

Je prie le premier ministre, qui écoute en ce moment la discussion, de réexaminer la composition de son cabinet. Le ministre intéressé pourrait continuer à être ministre du Commerce, mais la Commission du blé devrait être placée sous la responsabilité d'une personne plus capable, du moins en apparence, de s'occuper de ces questions.

Depuis un an nous faisons face au problème du blé humide. Rien n'a été fait à cet égard. Il y a eu un gâchis dans nos installations de transport. Il y en a un maintenant dans le port de Vancouver, où 33 bateaux attendent d'être chargés. Bon nombre de ces bateaux paient des surestaries. Ces indemnités, qui s'élèvent à \$25 par jour, sont réellement payées par les cultivateurs. Les surestaries